

FRANCE TRAVAIL GUINGAMP

Lieu d'information

Réf. : 00013L — Mise à jour : 21 février 2024

Coordonnées

Adresse

6 Rue du 48e Regiment d'Infanterie
CS 40002
22200 Guingamp

Email : ape.22022@pole-emploi.fr

Site : <https://www.francetravail.fr>

Missions

France Travail (ex Pôle emploi) s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux employeurs. Il a pour mission de : • Accueillir, indemniser, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation. • Conseiller les entreprises dans tous leurs recrutements (du diagnostic des besoins à l'intégration dans l'entreprise). Service personnalisé et gratuit. France Travail est opérateur national du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Horaires d'accueil

Accueil libre (sans rendez-vous) : lundi au vendredi 8h30 - 12h30 Accueil uniquement sur Rendez-vous : Lundi, mardi, mercredi : 12h30 - 16h30 Vendredi : 12h30-15h30

Réseaux

IDÉO - Accueil personnalisé individualisé (API)

L'accueil personnalisé individualisé (API) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil sur l'orientation, la formation, l'emploi ... Il est proposé dans le cadre d'IDÉO, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne.

Conseil en évolution professionnelle des demandeurs d'emploi

Les structures CEP (Conseil en évolution professionnelle) destinées aux demandeurs d'emploi assurent un service d'accompagnement gratuit et personnalisé pour les personnes qui veulent faire le point sur leur avenir professionnel.

Service public d'information et d'aide à l'orientation

Mis en place par le Région avec ses partenaires, le Service public d'information et d'aide à l'orientation IDÉO est accessible à tous les publics, sur l'ensemble du territoire breton. Il propose un premier niveau de service renforcé à travers l'Accueil personnalisé et individualisé (API), qui s'articule avec une offre de conseils spécifiques (orientation, création d'entreprise, conseil en évolution professionnelle...). IDÉO s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs apportant des expertises complémentaires.